



Grand Est

Polyculteurs-Eleveurs : Autonomie alimentaire et réduction de phyto, même combat

Principale orientation :



Description du groupe

>Période de réalisation :

De janvier 2017 à juin 2020

>Nombre d'exploitations : 5

>Territoire concerné : sols argilo-calcaires orientés SO-NE

>Structure porteuse du projet :

Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 rue Jacquemart Templeux CS70733
08 013 CHARLEVILLE MEZIERES
03 24 56 89 40

>Animateur du groupe :

Daniel LOUAZEL
daniel.louazel@ardennes.chambagri.fr
03 24 33 79 29

>Co-financeur :

Agence de l'eau Seine-Normandie

>Indicateurs suivis :

- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT (herbicide et hors herbicide)

>Partenaires engagés :

FDGEDA des Ardennes
FDCUMA des Ardennes
Lycée agricoles départementaux

Contexte

Les exploitations de polyculture-élevage sont confrontées actuellement à des enjeux techniques, économiques et environnementaux très importants.

Dans un contexte de volatilité des prix et conscients de l'enjeu de préservation de la qualité de l'eau, les éleveurs cherchent à concilier respect de l'environnement et résilience de l'exploitation.

Pour répondre à ces 2 enjeux, les agriculteurs du groupe ont commencé à réfléchir à diminuer leur dépendance aux achats extérieurs d'aliments pour le bétail.

Objectif

>Réduire l'indice de fréquence des traitements en valorisant d'autres types de cultures sur les exploitations

Axes de travail – leviers mobilisés

Collectivement le groupe s'engage, pour réduire l'IFT de l'exploitation, à :

- Réduire de 20% la sole de maïs ensilage au profit d'une valorisation des **prairies temporaires**
- Planter minimum 5 ha de **méteil** (mélange multi-espèces) par exploitant qui, une fois récoltés en grain, se substituent à l'aliment du bétail. La conduite des méteils est largement plus favorable qu'une céréale classique.

L'objectif du groupe est de conforter leur choix et échanger collectivement, mettre en place ces essais et diffuser leurs pratiques.